# COMPTE RENDU

## Conseil de la Vie Associative et du Bénévolat

*Mercredi 01 juin 2022*

**Participants** :

Anthony AUGUSTE, Rugby Olympic Club Bruzois (ROC).

Jean-François DURAND, Accueil Réfugiés Bruz (ARB).

Jean-René HOUSSIN, Conseiller Municipal

Alain KERMARREC, Adjoint à la vie associative et sportive

Jean-Charles LE JANNIC, Amicale Laïque de Bruz (ALB).

Sylvie MARCHAIS, Conseillère Municipale déléguée à la médiation culturelle et aux associations culturelles

Damien COLAS, Responsable services Vie Associative et Animation.

**Excusés** :

François AUFFRET, Alcool Assistance.

Omar BENGANA, Football Club de Bruz (FCB).

Daniel BESNARD, L'Orguenais la sauce du quartier.

Jean BOUTIN, Conseiller Municipal délégué à l'implication citoyenne

Gilles DANIEL, Jeanne d'Arc de Bruz (JAB).

Nicolas KLUTCHNIKOFF, Conseiller Municipal délégué à la Vie Associative.

Sandrine LE MAD, Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre collège et lycée St Joseph (APEL St Joseph).

Nathalie LHEUREUX, Directrice pôle Culture et Vie Associative

Sophie LIZE, Judo Club Bruzois (JCB).

Claude RIHOUET, La Gaule Bruzoise.

Christian SPIESER, Association Bruzoise d'Entraide aux Personnes Agées (ABEPA).

### 1. Critères d'attribution des subventions aux associations non sportives : mise en place d'un groupe de travail

Pour rappel, il avait été décidé en réunion du CVAB de la mise en place d'un groupe de travail afin de réfléchir aux critères d'attribution des subventions aux associations non sportives. Il avait en outre été estimé que 2 réunions seraient nécessaires pour étudier et finaliser ce dossier suite à la mise en place d'un groupe de travail.

Les échanges entre les membres présents ont porté sur la difficulté à définir des critères d'attribution aussi objectifs que ceux pour les associations sportives.
Certains critères utilisés pour les associations sportives pourraient être utilisés pour certaines associations non sportives mais cela ne peut pas être généralisé.

De plus, il pourrait être intégrés d'autres critères sur des thématiques comme l'éco-responsabilité ou encore l'égalité femmes-hommes.
Après divers autres échanges, il a été convenu que des propositions seront malgré tout difficiles à émettre. Il n'y aurait ainsi pas d'intérêt à mettre en place un groupe de travail et à réaliser des réunions si le contenu et surtout l'aboutissement se trouve être incertain.
Dans ce cadre, il a été décidé de ne pas poursuivre cette démarche mais plutôt de réfléchir à des alternatives différentes. Aussi, pourquoi ne pas proposer des subventions sur projets, un peu comme ce qui est fait pour les subventions exceptionnelles ?

Enfin, il a été confirmé qu'un courrier sera envoyé à chaque association bénéficiant d'une aide de la Ville sous toutes ses formes (subventions, locaux, mini-bus,…) qui stipulera que les aides octroyées seront assujetties à la signature de la charte ainsi qu'à l'engagement à fournir le bilan annuel de l'association accompagné des rapports moral et financier.

## 2. Forum des associations

Le prochain forum des associations et du bénévolat se déroulera Samedi 3 septembre 2022 de 09h30 à 15h00.
Il a été convenu de ne pas modifier, ou à la marge, l'organisation habituelle du forum. Les salles utilisées resteront les mêmes. Les travaux de la salle multisport en réduiront la superficie disponible. Pour palier cette difficulté, il a été proposé d'utiliser la salle de tennis de table mais il s'avère que cela ne serait pas aisé. Il pourra aussi être envisagé de mettre plus de barnums en extérieur. Avant cela, il sera étudié la possibilité de maintenir le même nombre de stands dans la salle multisports une fois celle-ci réhabilitée. La proposition définitive sera actée lors du prochain CVAB.

Une demande a été formulée afin de réfléchir à modifier l'organisation spatiale des stands tout en gardant le principe de regroupement par thématiques. Cette demande sera elle aussi étudiée suite aux retours des associations et évoquée lors du prochain CVAB.

Concernant les animations, les membres présents ont décidé de ne pas renouveler la mise en place d'une animation type groupe musical car celle-ci ne peut être suivie par tous et notamment par ceux se trouvant en salle sur leur stand.

La reconnaissance des bénévoles est renouvelée mais à ce jour aucun retour n'a été transmis au service vie associative. Si la cérémonie est maintenue, il conviendra de réduire le temps de parole. Il est proposé que seul l'élu prenne la parole pour cette action.

Au regard des résultats sportifs de la saison en cours, il est proposé de relancer les mérites sportifs et d'en réaliser la remise des récompenses lors du forum. Cette proposition a été validée à l'unanimité et il est donc convenu de lancer les candidatures dès à présent.

Enfin, il est souhaité de reconduire le dispositif d'appel à bénévoles mis en place l'année dernière.

Le pot après la remise des récompenses est maintenu. Sa formule reste à définir.

## 3. Questions diverses

*Création d'un portail associatif :*
L'appel d'offres pour le portail associatif se finalise. Il va être diffusé prochainement. Sa mise en place est souhaitée pour cette fin d'année 2022 et son usage effectif pour les subventions sera pour la procédure de 2023.

*Planning des ateliers à prévoir :*
- Subventions : envoi des demandes le 10/10 + atelier le 15/10
- Premiers secours : fin septembre
- Responsabilité des dirigeants : voir selon le prestataire. 1er trimestre 2023.
- Rencontres associatives : 2ème trimestre 2023.

Le prochain CVAB aura lieu :
Mercredi 29 juin
20h30
Espace Romarin
Maison des Associations